

DEC191554DR13

Décision portant nomination de Madame Laurence MANET, aux fonctions de chargée de mission.

Le Délégué Régional, Jérôme VITRE

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique;

Vu la décision n° DEC180338DAJ du 25 janvier 2018 donnant délégation de signature à Monsieur Jérôme VITRE, délégué régional pour la circonscription Occitanie-Est ;

Décide

Article 1er

Madame Laurence MANET, Ingénieur de Recherche 2ème classe est nommée chargée de mission auprès du délégué régional de la circonscription Occitanie Est, à compter du 29 avril 2019.

Sa mission a pour objet de :

- Piloter et mettre en œuvre le RGPD au sein de la Circonscription Occitanie Est
- Accompagner le déploiement de l'offre de service de la DSI au sein de la Circonscription Occitanie Est

Pour l'exercice de cette mission, Madame Laurence MANET demeure affectée à la MOY1300

Délégation Régionale Occitanie Est – 1919, route de Mende – 34293 Montpellier cedex 5.

Montpellier, le 14 mai 2019

CNRS
Délégation Régionale Occitanie-Est
1919, route de Mende
34293 Montpellier cedex 5
Tél: 04 67 61 34 34
www.cnrs.fr/occitanie-est

